

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 960

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 30

À la première phrase de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« des projets d'arrêtés »,

les mots :

« d'un projet d'arrêté de carence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.